

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 046/2020****OBJET : Finances : Affectation du Résultat 2019 – Régie de l'eau**

L'an deux mille vingt, le huit du mois de juin à 14 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juin 2020

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Gracienne DODAIN / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Thierry VISSIAN / Vanessa BEAUJAUD / Michaël TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Maëva THOMMERET / Jean-Marc OCCHIROSSI / Véronique MINISCLOUX**PROCURATIONS :****ABSENT :** Thierry VISSIAN à Alexandra RUSSO / Gracienne DODAIN à Robert NARDELLI**Secrétaire de séance :** Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant le résultat à la clôture de l'exercice 2019 :**-Section de fonctionnement :**

Résultat cumulé fin 2019 (comprenant le résultat de l'exercice 2019 et le résultat reporté des exercices antérieurs) + 1 090 410.43 €

-Section d'investissement :

Résultat cumulé fin 2019 (comprenant le résultat de l'exercice 2019 et le résultat reporté des exercices antérieurs) + 233 752.34 €

Il est **décidé** au Conseil municipal, après en avoir délibéré, d'affecter la totalité du résultat de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement (article 002) pour un montant de + 1 324 162.77 €**Nombre de Conseillers en exercice : 27****Présents : 25 Votants : 27 Absents : 0 Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 4**AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Robert NARDELLI
Maire de DRAPCompte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 23/06/2020
Affichage le : 23/06/2020